



République Tunisienne
Ministère de l'Équipement de l'Habitat
et de l'Aménagement du Territoire

Programme de Régénération des Centres Anciens en Tunisie

Présentation du PRCA
Webinar Municipalités
Décembre 2020



برنامج
إحياء
المراكز
العمرانية
القديمة
PRCA

برنامج إحياء المراكز العمرانية القديمة
Programme de Régénération
des Centres Anciens



Contexte du « PRCA »

Pourquoi régénérer les centres anciens ?

- | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1- des lieux d'habitation soumis aujourd'hui à des processus de décroissance démographique, de dégradation immobilière, de paupérisation sociale</p> | <p>2- une grande richesse architecturale et patrimoniale, menaçant ruine par endroits</p> | <p>3- une mémoire et un patrimoine culturel tunisien, de son artisanat, de sa musique, de son art culinaire, de ses productions locales</p> | <p>4- Des lieux d'une grande vivacité et activité sociale encore peu valorisés dans les domaines des arts plastiques, du design, du cinéma, de la littérature, de l'éducation...</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Potentiellement des atouts économiques et sociaux.

Mais un état actuel dégradé

- **Phénomènes de dégradation**
- **des transformations qui nuisent au caractère patrimonial**
- **un déficit notable en termes de propreté, de sécurité, de confort et de services.**
- **des conditions d’habitat** subies par des populations modestes

Action entreprise:

Le programme a été inscrit au Plan de développement économique et social 2016-2020 pour un budget **estimé à 40 millions de dinars, financé conjointement par la République tunisienne, l’Agence Française de Développement et la Banque Européenne d’Investissement.**

La régénération urbaine est une réadaptation des centres anciens et de leurs proches périphéries aux modifications urbaines, économiques et sociales des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles et à la mondialisation contemporaine :

- ❑ La régénération urbaine est une revitalisation économique visant à créer des emplois et de l'activité commerciale, de production ou de distribution... à créer des recettes fiscales pour la municipalité, et surtout des effets positifs sur le plan social par une meilleure intégration des populations du centre dans la dynamique de développement
- ❑ La régénération urbaine est un réaménagement spatial à caractère durable visant l'amélioration sensible de l'habitat à des fins sociales, la protection et la sauvegarde des patrimoines culturels, l'apport d'une qualité de vie pour les habitants et les usagers du centre ancien.

Objectifs du PRCA

Le Programme de Régénération des Centres Anciens entre dans le cadre de l'intérêt porté par les pouvoirs publics à la promotion du riche patrimoine urbain de la Tunisie. Il consiste à intervenir dans les centres urbains anciens

Le PRCA vise plusieurs objectifs :

- La préservation de la valeur historique et architecturale de ces tissus urbains,
- La préservation de la qualité de vie des habitants des centres anciens,
- la réponse à leurs besoins matériels et moraux,
- la dynamisation de l'activité économique dans les centres anciens et le renforcement de leur attractivité culturelle et touristique.

Mécanismes du PRCA

L'atteinte des objectifs ambitionnés dans le cadre du PRCA passe par :

- La recherche d'une approche intégrée s'appuyant sur l'amélioration des infrastructures de base et du cadre urbain, mais aussi du logement notamment au profit de la population des centres anciens ainsi que le développement socio-économique,
- La mise en œuvre d'une stratégie d'action associant les municipalités, les institutions publiques, la société civile et les acteurs privés et privilégiant l'approche ascendante et l'expression de projets au niveau local
- La consolidation des approches et des interventions passées et à venir en vue d'opérationnaliser le dispositif institutionnel, juridique et financier attendu pour les centres anciens.

Périmètre du PRCA

Le programme de régénération des centres anciens s'adresse

Aux « villes et tissus anciens à caractère historique et traditionnel ».

- **Des ensembles architecturaux et urbains berbères**
- **Des Médinas**
- **Des quartiers européens anciens**

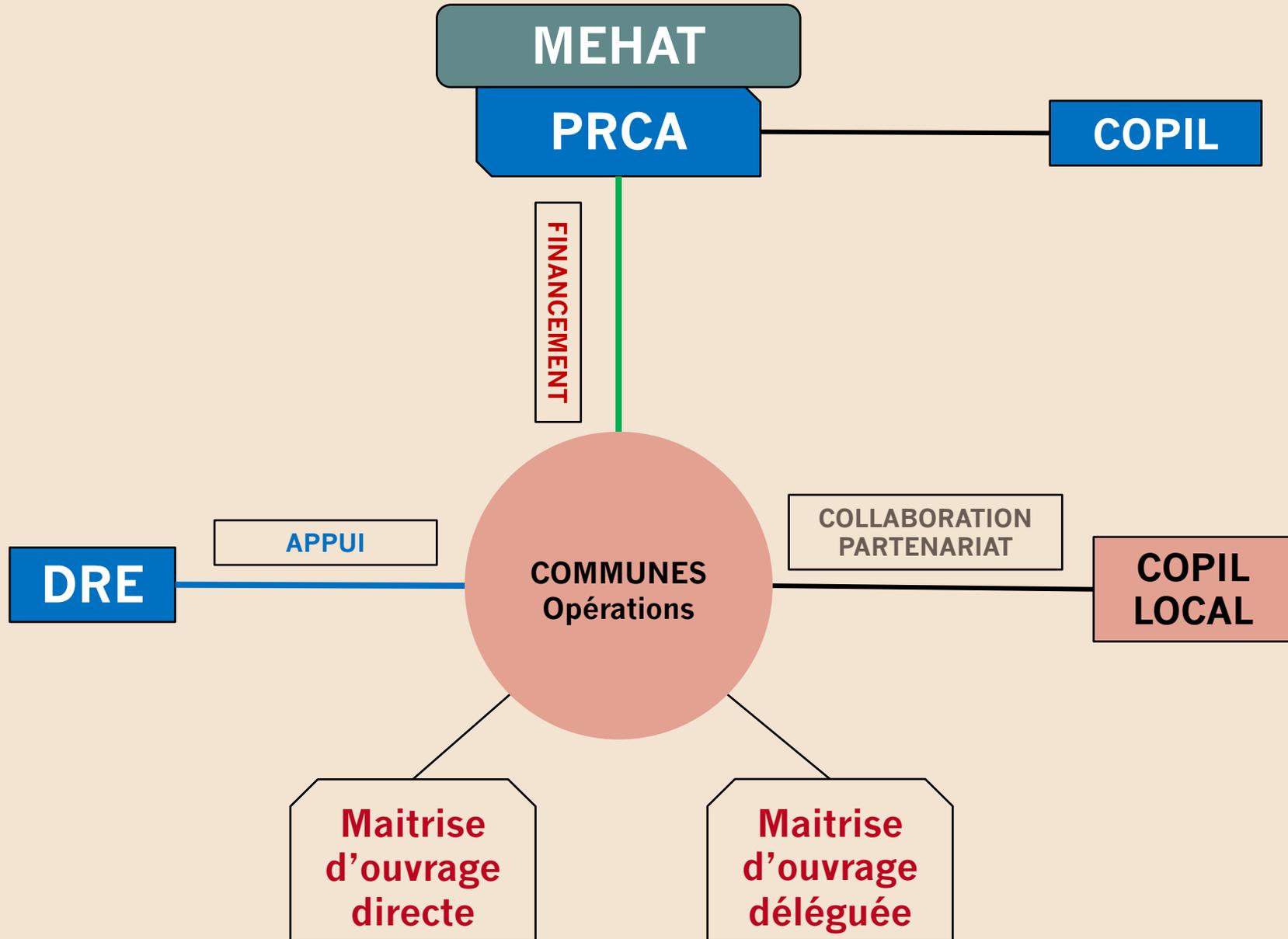
Tout tissu **habité** ayant un **caractère historique, patrimonial** ou **traditionnel** et jouant un rôle de **centre** au sein de la ville et du milieu urbain dans lequel il se situe.

Composantes du PRCA

Le Programme est organisé selon les composantes suivantes :

1. Réhabilitation des infrastructures de base (évacuation des eaux usées, aménagement des rues, éclairage public...)
2. Amélioration des espaces publics,
3. Valorisation du patrimoine culturel, rénovation et réutilisation de bâtiments historiques
4. Promotion et revitalisation des activités économiques, commerciales et artisanales et des circuits touristiques
5. Amélioration du logement

Schéma de gouvernance



Merci pour votre attention !



Veillez consulter le site: prca.gov.tn

Adresse mail : prca@mehat.gov.tn



République Tunisienne
Ministère de l'Équipement de l'Habitat
et de l'Aménagement du Territoire

Programme de Régénération des Centres Anciens en Tunisie

Éligibilité au PRCA
Webinar Municipalités
Décembre 2020



برنامج
إحياء
المراكز
العمرانية
القديمة
PRCA

برنامج إحياء المراكز العمرانية القديمة
Programme de Régénération
des Centres Anciens



Périmètre du PRCA

Le programme de régénération des centres anciens s'adresse

Aux « villes et tissus anciens à caractère historique et traditionnel ».

- **Des ensembles architecturaux et urbains berbères**
- **Des Médinas**
- **Des quartiers européens anciens**

Tout tissu **habité** ayant un **caractère historique, patrimonial** ou **traditionnel** et jouant un rôle de **centre** au sein de la ville et du milieu urbain dans lequel il se situe.

Définition Centre Ancien

« Villes et tissus anciens à caractère historique et traditionnel englobant les Médinas historiques ainsi que les quartiers européens anciens des 19e et 20e siècles alentour ».

Sera considéré comme Centre Ancien :

- Des ensembles architecturaux et urbains berbères,
- Des Médinas,
- Des Ksours,
- Des quartiers européens anciens
- Tout tissu habité ayant un caractère historique, patrimonial ou traditionnel et jouant un rôle de centre au sein de la ville et du milieu urbain dans lequel il se situe.

Définition Centre Ancien

Deux notions complémentaires définissent les centres anciens dans le PRCA :

- **Notion géographique et urbaine de centralité** qui relève de la capacité d'organisation spatiale à l'échelle communale et de la planification urbaine à l'échelle de l'agglomération. Autrement dit, ces centres présentent des concentrations d'équipements, d'activités économiques, de commerces, de production, de distribution, de lieux de regroupements sociaux (places, cafés, mosquées, centres culturels, espaces récréatifs...) et de densité d'habitat
- **Notion patrimoniale d'ancienneté** qui relève du respect des valeurs de l'histoire architecturale et urbaine et du devoir de mémoire.

Critère d'éligibilité

Une commune est éligible au PRCA si :

- ❖ La municipalité doit disposer d'un tissu ancien au sens de l'article 2.1 de cet Appel à Manifestation d'Intérêt dûment identifié par le Plan d'Aménagement urbain ou par une étude ou un autre document valide.
- ❖ Ce tissu ancien de la municipalité doit être habité c'est-à-dire présentant un nombre d'habitants usuels au regard du nombre de logements.
- ❖ Ce tissu ancien habité de la municipalité doit être central c'est-à-dire présentant les caractéristiques de la centralité géographique et de centralité fonctionnelle et urbaine telle définie dans l'article 2.1 de cet Appel à Manifestation d'Intérêt.

Justification de l'éligibilité

C'est à la commune d'apporter la preuve de son éligibilité au PRCA

Comment ?

❖ Justificatif de la présence d'un centre ancien :

- Extrait d'un plan d'aménagement urbain et le règlement d'urbanisme
- Document de diagnostic ou d'études sur le centre ancien

❖ Statistiques socio-économiques :

- Nombre d'habitants occupant le centre ancien (estimation)
- Nombre de logements dans le centre ancien (estimation)
- Descriptif court sur l'état des commerces et activités artisanales dans le centre ancien

Un document au format WORD (Annexe 6) est disponible sur le site prca.gov.tn afin d'appuyer les municipalités dans la démarche.

وثائق تثبت أهلية البلدية للترشح
Documents justifiant l'éligibilité de la municipalité

اسم البلدية Nom de la commune	
تقديم عام للمركز العمراني القديم Présentation générale du centre ancien	
وثيقة إثبات وجود مركز عمراني قديم Justificatif de la présence d'un centre ancien	مستخرج من مخطط التهيئة العمرانية وبرنامج ترتيب العمرانية (المستندات المراد إرفاقها) Extrait d'un plan d'aménagement urbain et le règlement d'urbanisme (Documents à joindre)
	دراسات حول مركز العمراني القديم (المستندات المراد إرفاقها) Études sur le centre ancien (Documents à joindre)
إحصائيات اجتماعية واقتصادية Statistiques socio-économiques	
عدد السكان بالمركز العمراني القديم Nombre de population occupants le centre ancien	معلومات تقديرية (أكمل هنا) Estimation approximative (A compléter ici)
عدد المساكن Nombre de logements	معلومات تقديرية: عدد المساكن (ما هو) (أكمل هنا) Estimation des logements habités (A compléter ici)
وضعية المحلات التجارية الموجودة والأنشطة الحرفية Situation des commerces existants et des activités artisanales	وصف موجز للمحلات التجارية والأنشطة الحرفية في مركز العمراني القديم (أكمل هنا) Descriptif court pour les commerces et activités artisanales dans le centre ancien (A compléter ici)

Merci pour votre attention !



Veillez consulter le site: prca.gov.tn

Adresse mail : prca@mehat.gov.tn



République Tunisienne
Ministère de l'Équipement de l'Habitat
et de l'Aménagement du Territoire

Programme de Régénération des Centres Anciens en Tunisie



Présentation AMI
Webinar Municipalités
Décembre 2020

برنامج
إحياء
المراكز
العمرانية
القديمة
PRCA

برنامج إحياء المراكز العمرانية القديمة
Programme de Régénération
des Centres Anciens



Pourquoi Une AMI

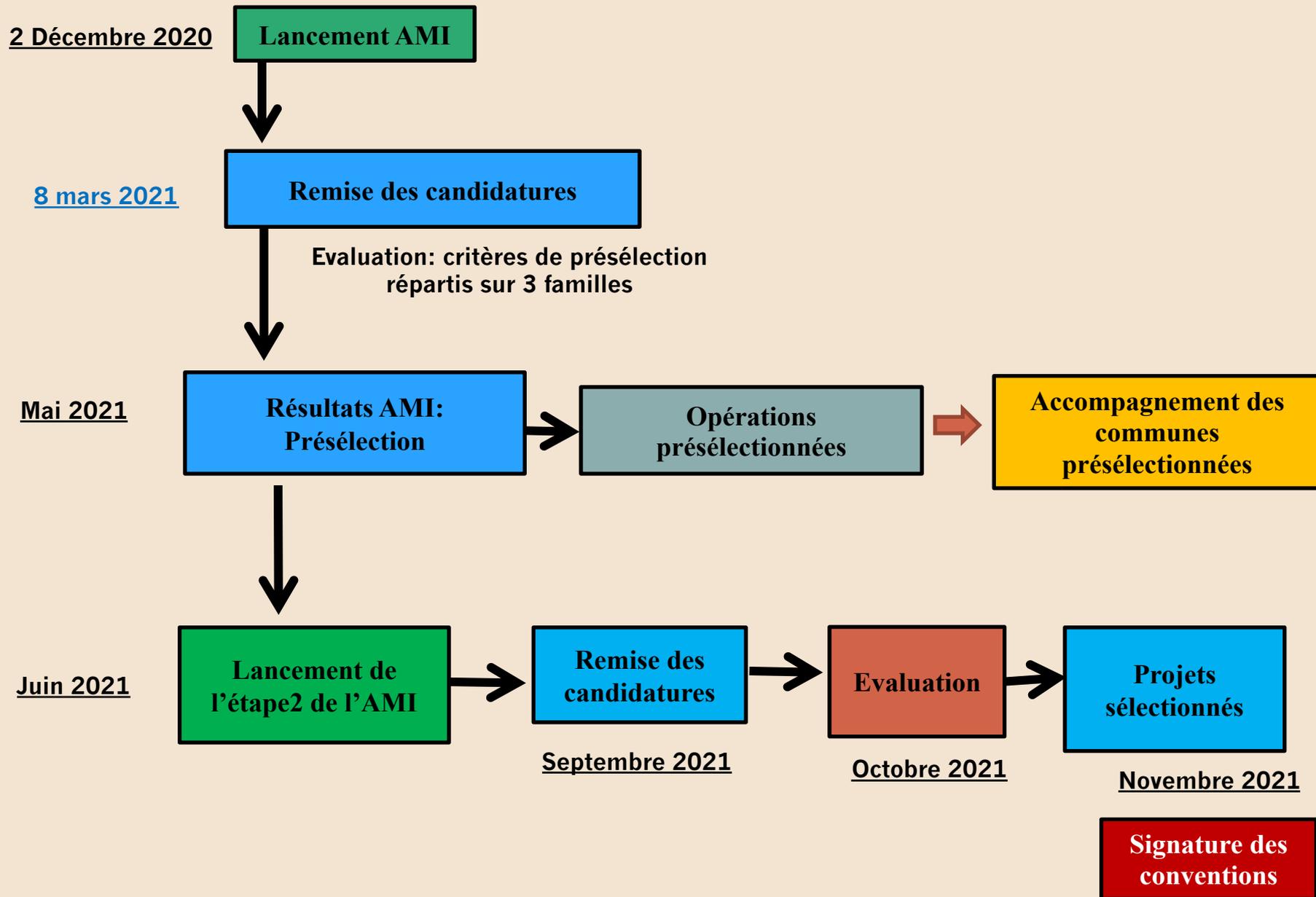
L'Etat tunisien a lancé le Programme de Régénération des Centres Anciens PRCA pour inciter les municipalités à mener des opérations de régénération de leurs centres anciens avec son aide et celle de deux bailleurs de fonds internationaux, l'Agence Française de Développement et la Banque Européenne d'Investissement.

Dans le contexte de décentralisation, les municipalités sont en position pour initier et mener des actions de revitalisation de leur centre ancien. L'Etat Tunisien a choisi de les reconnaître comme les maîtres d'ouvrage des opérations de régénération dans le cadre du PRCA.

Pour susciter ces opérations et sélectionner celles qui feront l'objet d'un appui direct, l'Etat tunisien a mis en place un Appel à Manifestation d'Intérêt invitant les municipalités à présenter librement leur candidature pour une opération qu'elles auront conçue selon leurs particularités et leurs priorités.

Au terme d'une première étape de présélection puis d'une deuxième étape de sélection, les opérations qui seront retenues bénéficieront de financements. Le contenu des dossiers attendus et des conditions de candidature sont présentés dans le texte de l'AMI.

Calendrier de l'AMI



Le Programme est organisé selon les composantes suivantes :

1. Réhabilitation des infrastructures de base (évacuation des eaux usées, aménagement des rues, éclairage public...)
2. Amélioration des espaces publics,
3. Valorisation du patrimoine culturel, rénovation et réutilisation de bâtiments historiques
4. Promotion et revitalisation des activités économiques, commerciales et artisanales et des circuits touristiques
5. Amélioration du logement

Critères de présélection

Pourquoi des critères ?

Les critères visent à retenir des opérations :

- Conformes aux objectifs du programme
- Concernent les municipalités éligibles
- Des opérations réalistes et réalisables

Les critères permettront de présélectionner des municipalités pour la seconde phase qui auront :

- Des opérations intégrées dans un projet global avec une vision pour le centre ancien et au service de la qualité de vie des habitants et usagers.
- Des opération trans-sectorielles articulant la réhabilitation des infrastructures, des espaces publics et des édifices avec le développement socio-économique
- Des opérations mûres et faisables dans un délai raisonnable

Famille de Critères 1

Portage et Vision

L'opération doit s'insérer dans un projet mature de la municipalité pour le centre ancien

Portage politique :

La demande de la municipalité dans le cadre de l'AMI doit faire l'objet d'un engagement du Conseil Municipal et du Maire pour garantir la mise en œuvre.

- **Attention** : L'absence de Lettre d'engagement du Maire est un **critère éliminatoire**.

Engagement local:

La Société Civile locale doit être associée à la préparation et la mise en œuvre du projet pour faciliter la communication et la relation avec les habitants.

Vision locale:

L'opération doit répondre aux besoins et aux enjeux du territoire et la municipalité doit disposer d'une vision globale et d'une stratégie intégrée pour son centre ancien afin de garantir l'efficacité et l'efficacite de l'opération.

Famille de Critères 2

Cohérence et transversalité

L'opération doit couvrir plusieurs composantes du PRCA et ses actions doivent converger vers les mêmes objectifs de développement socio-économique

Opération multisectorielle:

L'opération proposée par la municipalité doit couvrir plusieurs composantes du PRCA (au minimum 3).

- **Attention** : couvrir moins de 3 composantes est un **critère éliminatoire**.

Opération intégrée:

Pour une meilleure efficacité des opérations et un impact plus important, les actions proposées doivent être liées pour produire des effets cumulatifs

Opération cohérente:

Pour une meilleure rentabilité des investissements, les différentes actions doivent avoir le même objectif de développement socio-économique du Centre Ancien et leurs résultats doivent converger dans ce sens.

Famille de Critères 3

Faisabilité

La Municipalité doit apporter les garanties de la faisabilité de l'opération qu'elle propose,

Moyens Humains et Matériels:

La Municipalité doit mobiliser une équipe en interne pour la mise en œuvre de l'opération et doit être en mesure de mobiliser le foncier nécessaire le cas échéant.

- **Attention** : ne pas apporter une garantie de mobilisation du foncier est un **critère éliminatoire**.

Moyens financiers :

La Municipalité doit avoir une expérience dans l'engagement des dépenses d'investissement (**critère non applicable aux municipalités nouvellement créées**) et une capacité à mobiliser d'autres sources de financement hors PRCA.

Moyens organisationnels:

La municipalité doit démontrer sa capacité à mobiliser les différents acteurs clés pour la mise en œuvre des actions de l'opération, ainsi que sa capacité à planifier les actions dans le temps.

Le PRCA permettra l'attribution de financements (autour de 5 Millions de Dinars par opération) pour les actions relevant des composantes 1 et 2.

- Composante 1 : réhabilitation des infrastructures urbaines de base
- Composante 2 : Amélioration des espaces publics

Pour les autres composantes proposées dans le cadre de l'opération (3,4 et 5), la municipalité doit proposer d'autres sources de co-financement et favoriser l'approche PPP.

Le Tableau Annexe 2 de l'AMI liste et identifie les sources de co-financement disponibles. Les municipalités sont encouragées à apporter un financement propre pour faciliter le montage et la mise en œuvre de l'opération.

Disponible sur le www.prca.gov.tn

Merci pour votre attention !



Veillez consulter le site: prca.gov.tn

Adresse mail : prca@mehat.gov.tn



République Tunisienne
Ministère de l'Équipement de l'Habitat
et de l'Aménagement du Territoire

Programme de Régénération des Centres Anciens en Tunisie

Opération de Régénération
Webinar Municipalités
Décembre 2020



برنامج
إحياء
المراكز
العمرانية
القديمة
PRCA

برنامج إحياء المراكز العمرانية القديمة
Programme de Régénération
des Centres Anciens

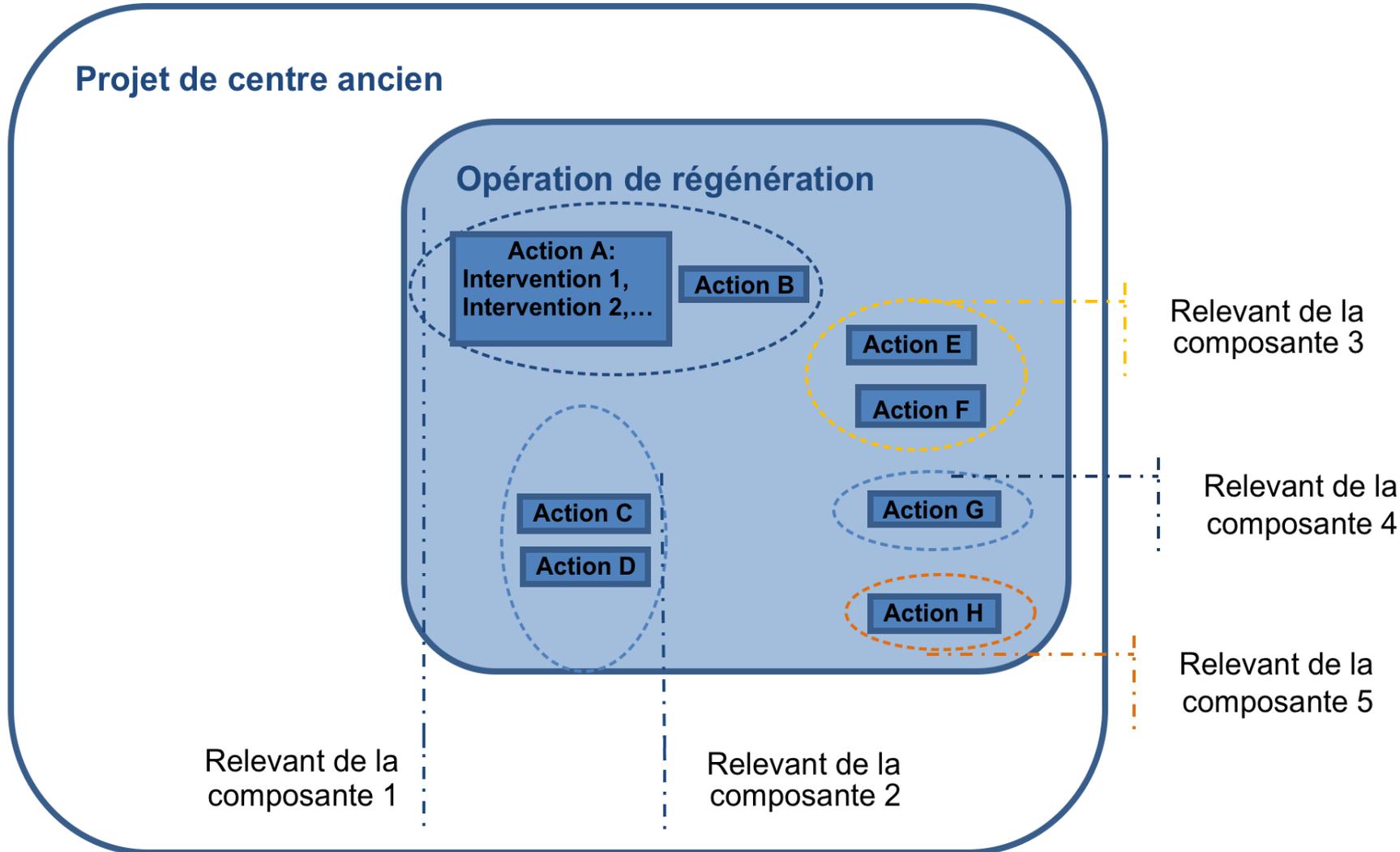


Qu'est ce qu'une opération ?

La régénération des centres anciens s'organise selon 3 niveaux :

1. **Le projet Global** : il concerne la totalité du centre ancien et décrit la vision d'ensemble et l'image future souhaitée pour le centre ancien ainsi que la stratégie pour atteindre cet avenir ciblé. L'atteinte de la vision passe par la réalisation d'opération successives portant chacune sur une partie du centre.
2. **Opération de Régénération (Objet de l'AMI)** : concerne une partie du centre ancien (un quartier, un ensemble de rue, un ensemble bâti...) et vise la réalisation dans un délai précis d'un ensemble déterminé d'actions améliorant matériellement et fonctionnellement le périmètre choisi. Elle ne couvre pas la totalité du centre et ne traite pas l'ensemble de ses problèmes. L'opération est constituée d'un ensemble d'actions relevant chacune d'une des composantes du PRCA
3. **Les actions** : réalisations opérationnelles qui sont techniquement et budgétairement définies et délimitées. Il peut s'agir de l'enfouissement d'une partie du réseau électrique, de la réfection d'un linéaire de façade ou encore de la création d'un centre artisanal...

Opération de régénération



Opération de régénération

مشروع المراكز العتيقة

عملية الإحياء

متعلق بالمكون 3

عمل "ج"
عمل "ح"

متعلق بالمكون 4

عمل "د"

متعلق بالمكون 5

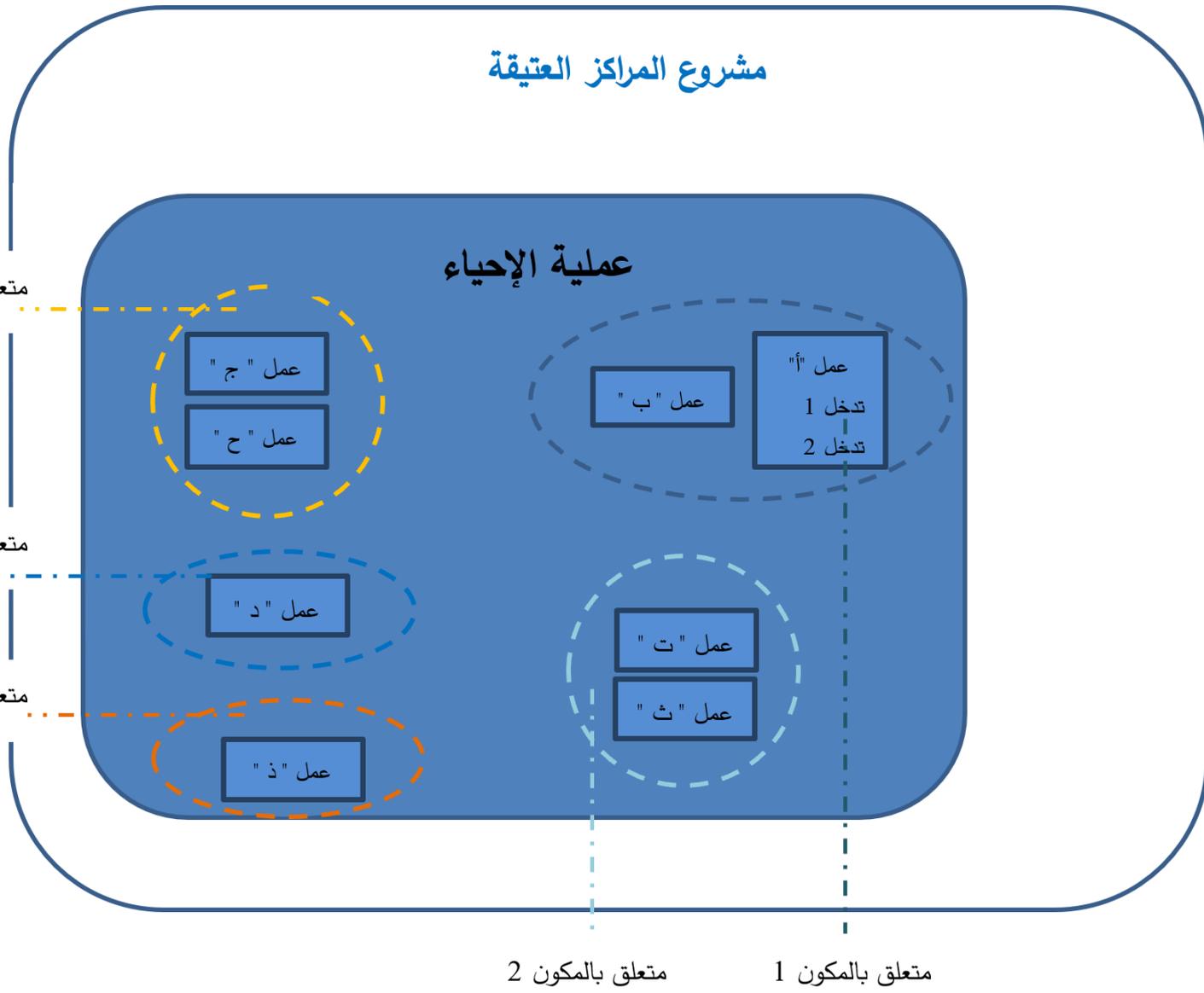
عمل "ذ"

عمل "أ"
تدخل 1
تدخل 2

عمل "ت"
عمل "ث"

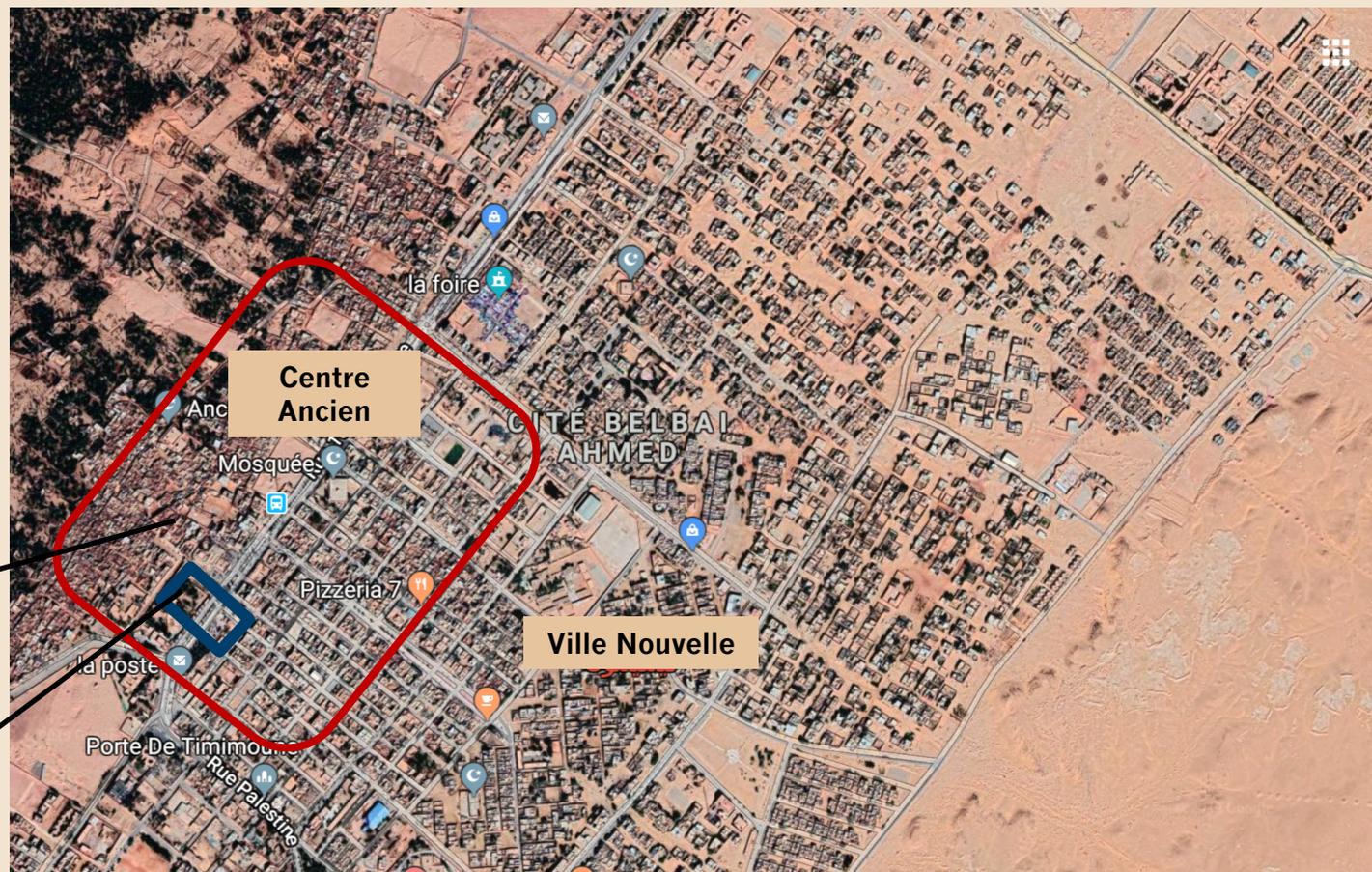
متعلق بالمكون 2

متعلق بالمكون 1



Sélection du Périmètre

Les opérations concernent une sous-partie ou une partie restreinte au sein du centre ancien (à définir par les municipalités)



Centre
ancien =
projet

Sous-partie
du centre
= opération

La commune de *Soumoud*, réputée pour sa crème artisanale à base de « figue de barbarie», dispose d'un centre ancien de type Médina situé sur la limite Nord-Est de la ville.

❑ **Caractéristiques socio-démographiques :**

- Nombre d'habitants du centre ancien : 500 (30% ont moins de 25 ans et 20% ont plus de 60 ans)
- Nombre de logements : 100
- Taux de pauvreté : 18%
- Taux de chômage : 22%
- Taux d'échec et d'abandon scolaire : 22%
- Taux d'analphabétisme : 15%

❑ **Caractéristiques urbaines :**

- Une école
- Un dispensaire
- Un bâtiment du 18^e siècle propriété de la municipalité
- Taux de branchement STEG : 96% (réseau aérien)
- Taux de branchement SONEDE : 98 %
- Taux de branchement ONAS : 75%, avec un réseau délabré

❑ Caractéristiques économiques :

- Présence d'une vingtaine de petits métiers répartis dans la Médina
- Une quinzaine de femmes produisent la crème de « figue de barbarie » chez elles et la vendent au marché hebdomadaire situé dans le chef-lieu du gouvernorat à 50km de....ou aux quelques visiteurs de passage venus spécialement l'acquérir.
- 2 cafés situés à proximité du bâtiment du 18^e siècle
- 1 restaurant de cuisine traditionnelle tunisienne et une sandwicherie
- 1 atelier de fabrication de la crème de « figue de barbarie ».



AMI PRCA _ANNEXE 3

❑ Défis de la Médina:

Présentation de la vision et des orientations stratégiques de la municipalité pour la

- Manque de perspectives pour les jeunes

- Des habitations menacant ruines

Nom de la commune SOUMOUD
Description de la situation actuelle du centre ancien
<p>Descriptif architectural et urbain</p> <p>Éléments factuels (Localisation du centre ancien, superficie, types de tissus urbains (médinal, européen...) et d'architectures, particularités historiques ou architecturales...) et éléments sur l'état global (A compléter ici) et/ou (documents à joindre)</p> <p>La commune de Soumoud dispose d'un centre ancien de type Médina, d'une superficie de 15 Ha, situé</p>

« barbarie » en voie de

disparition

« Favoriser un écosystème basé sur la crème de « figue de barbarie » pour assurer le développement économique de la ville ».

- Renforcer l'attractivité de la ville
- Développer la filière de la crème de « figue de barbarie »

❑ **Orientation stratégique pour le centre ancien**

Développer l'attractivité du centre ancien en s'appuyant sur le savoir faire ancestrale de la crème de « figue de barbarie ».

- Préserver le savoir-faire
- Optimiser la commercialisation
- Améliorer l'attractivité du centre ancien.

Opération

L'opération concerne le quartier Hendia situé à l'est de la Médina qui abrite le bâtiment du 18^e siècle, un café, un restaurant, une sandwicherie et une vingtaine de maisons. Le quartier compte une centaine d'habitants, parmi eux quelques femmes artisanes.

Le projet consiste à créer une **maison de la crème de « figue de barbarie »** dans le bâtiment du 18^e siècle qui abriterait une coopérative des femmes artisanes, un espace de vente pour leurs produits et un espace de formation sur les techniques de fabrication. Mais aussi à embellir la placette afin d'offrir un espace agréable aux visiteurs en proposant aux restaurateurs la possibilité d'y installer une terrasse.

Composition de l'opération

▪ Action 1 : Réhabiliter et Aménager le bâtiment du 18^e siècle

- 1.1 : Réalisation d'une étude de réhabilitation et d'aménagement
- 1.2 : Réalisation des travaux de réhabilitation
- 1.3 : réalisation des travaux d'aménagement des espaces de production, de vente et de formation.

⇒ **Composante 3** du PRCA : Valorisation du patrimoine culturel, rénovation et réutilisation de bâtiments historiques

Composante 3 du PRCA : Valorisation du patrimoine culturel, rénovation et réutilisation de bâtiments historiques

Interventions possibles

- réhabilitation ou la restauration des structures bâties ;
- restructuration et le réaménagement des espaces intérieurs ou leur reconstitution ;
- restauration d'éléments architecturaux et architectoniques ;
- mise à niveau et la mise aux normes des réseaux et équipements

Composition de l'opération

▪ Action 2 : Créer une coopérative de femmes artisanes

- 2.1 : montage « juridique » de la structure
- 2.2 : Renforcement des capacités des femmes artisanes
- 2.3 : Appui pour la promotion et la commercialisation
- 2.4 : Mise en place d'un programme d'initiation aux technique de fabrication de la crème de « Hendi »

⇒ Composante 4 du PRCA: Promotion et revitalisation des activités économiques, commerciales et artisanales et des circuits touristiques

Composante 4 du PRCA: Promotion et revitalisation des activités économiques, commerciales et artisanales et des circuits touristiques

Interventions

- Appui à la création d'activités artisanales, commerciales, économiques et/ou touristiques ;
- Amélioration de l'information auprès des touristes et des visiteurs ;
- Appui à l'animation et à la gestion d'espaces de co-working, de locaux destinés à de jeunes porteurs de projets, d'incubateurs d'entreprises, de start-ups innovantes ;

Composition de l'opération

▪ Action 3 : Réhabiliter l'infrastructure de la placette

- 3.1 : Réfection et aménagement des réseaux (assainissement et eaux pluviales) : 300m et 200 m
- 3.2 : Enfouissement des câbles électriques : 700 m
- 3.6 : Reprises de l'éclairage public : 20 points d'éclairage

⇒ Composante 1 du PRCA: Réhabilitation des infrastructures de base

Composante 1 du PRCA: Réhabilitation des infrastructures de base

Interventions possibles:

- réparation et remplacement des canalisations et des câbles ;
- installation de nouvelles canalisations et de nouveaux câbles ;
- raccordement au réseau public municipal ou national quand nécessaire ;
- raccordement des descentes d'eau de pluie au réseau quand nécessaire ;
- remplacement et, si nécessaire, déplacement des compteurs

Composition de l'opération

▪ Action 4 : Embellir et Aménager de la placette

- 4.3 : Aménagement d'un petit espace vert au milieu de la placette
- 4.4 : Plantation d'arbres pour créé des zones d'ombre
- 4.5 : réfection et ravalement des façades de 20 logements
- 4.6 : Installation de dallages

⇒ Composantes 2 du PRCA: Amélioration des espaces publics

Composantes 2 du PRCA: Amélioration des espaces publics

Interventions possibles:

- la réfection des sols et des pavages,
- ravalement et embellissement des façades installation ou réfection de l'éclairage public,
- installation ou réfection du mobilier urbain,
- installation ou adaptation de la signalétique,

Composition de l'opération

▪ Action 5 : Réhabiliter 20 logements

- 5.1 : Information des habitants
- 5.2 : étude du dossier de chaque logement et octroi des aides
- 5.3 : Rénovation du branchement des logements au réseau d'assainissement
- 5.4 : Réalisation des travaux de réhabilitation

⇒ Composante 5 du PRCA : Amélioration du logement

Composante 5 du PRCA: Amélioration du logement

Interventions

- Mise à niveau sanitaire et technique de logements par les propriétaires ;
- Mise à niveau sanitaire et technique de logements par un organisme public ;
- Réhabilitation de logements par les propriétaires ;
- Réhabilitation des logements par un organisme public y compris transformation en logements sociaux ;
- Construction de logements neufs (petit ensemble) par un propriétaire ou un promoteur privé ;
- Construction de logements sociaux

Financement Opération

ACTION	COMPOSANTE PRCA	FINANCEMENT
Action 1 : Réhabiliter et Aménager le bâtiment du 18 ^e siècle	Composante 3	PADT / PAI /
Action 2 : Créer une coopérative de femmes artisanes	Composante 4	ONA (études) / FONAPRAM
Action 3 : Réhabiliter l'infrastructure de la placette	Composante 1	PRCA / FPZT / PAI / PRIQH2...
Action 4 : Embellir et Aménager de la placette	Composante 2	PRCA / FPZT / PNPEE / PAI
Action 5 : Réhabiliter 20 logements	Composante 5	FNAH / PNFN

Démarche à suivre

1. Réaliser un Etat des Lieux
2. Formaliser la vision pour l'ensemble du centre ancien
3. Définir un périmètre d'opération
4. Mettre en place un système de gouvernance
5. Définir les interventions
6. Budgétiser l'opération

1. Collecter les éléments de diagnostic et de connaissance du centre ancien

- Des études urbaines ou patrimoniales partielles
- Des extraits de plans d'urbanisme ou de documents de planification
- Des mémoires d'étudiants ou d'universitaires
- Des informations des associations
- Des informations issues de personnalités locales
- Des observations de terrain
-

2. Expliciter, formaliser... le projet, la vision pour l'ensemble du centre ancien

- Ses particularités à valoriser
- Ses évolutions et ses transformations à long terme
- Son fonctionnement, son organisation à long terme
- Son rôle à venir dans la ville, dans son territoire d'inscription
- Sa vie sociale et économique à venir
- Ses usagers, ses habitants, ses activités dans plusieurs années...
-

3. Définir un périmètre d'opération... à partir de:

- Des lieux et points névralgiques à traiter: des rues, des places, des bâtiments, des habitations.... dont le traitement peut faire levier sur une ensemble plus large ou débloquent une situation de difficulté au sein du centre ancien
- Ce que la commune peut maîtriser comme opération, son ampleur, ses incidences...
- Des avis et des retours des personnes connaissant le centre ancien ou participant à son fonctionnement
-

4. Consulter, concerter, coconstruire... et définir la gouvernance de l'opération:

- Identifier les acteurs indispensables à la réalisation d'une opération de ce type
- Identifier les acteurs facilitateurs pour une opération de ce type
- Les associer dans la définition de l'opération
- Préciser les modalités de coopération
- Commencer à définir l'instance ou les instances de pilotage de l'opération localement
- Préciser les points de vigilance et le sujet de gouvernance à prendre en compte

5. Définir les actions et leurs contenus en terme d'intervention

- En priorisant selon des éléments de connaissances et de diagnostics locaux clairs
- En précisant les liens entre les actions et leurs effets de confortement réciproques
- En prenant en compte les capacités locales de réalisation
- En prenant en compte les attentes des populations et des usagers du centre ancien
- En prenant en compte les gênes et les problèmes de fonctionnement pendant l'opération
-

6. Pré-dimensionner financièrement l'opération

- En prenant en compte les limites du PRCA
- En prenant en compte les capacités de la commune
- En considérant les autres sources de financement
-

Au stade de la présélection: un prédimensionnement

Merci pour votre attention !



Veillez consulter le site: prca.gov.tn

Adresse mail : prca@mehat.gov.tn



République Tunisienne
Ministère de l'Équipement de l'Habitat
et de l'Aménagement du Territoire

Programme de Régénération des Centres Anciens en Tunisie

Présentation du PRCA

Prochaines étapes

Décembre 2020

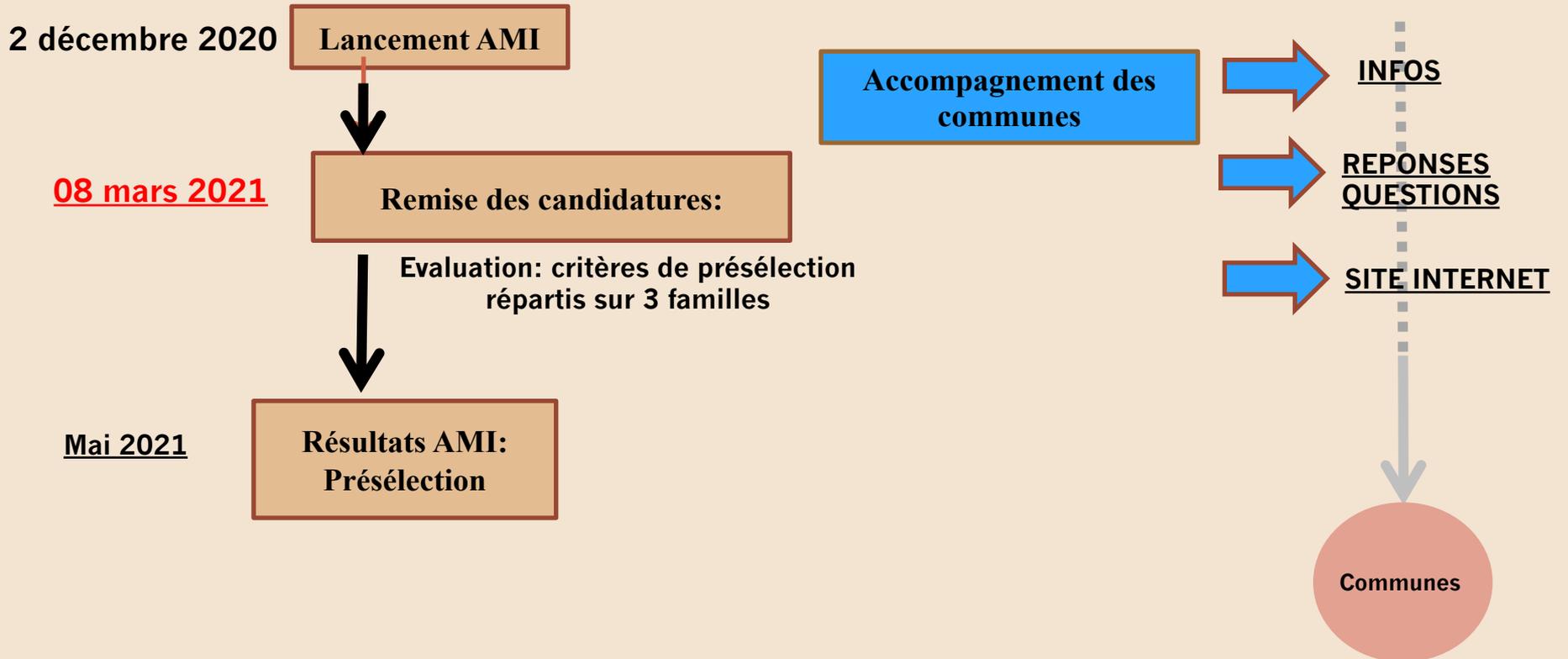


برنامج
إحياء
المراكز
العمرانية
القديمة
PRCA

برنامج إحياء المراكز العمرانية القديمة
Programme de Régénération
des Centres Anciens



Phase de Préselection



Rôle des DRE

L'USP est relayée sur le plan local par un réseau de correspondants du PRCA, constitué des chefs service de l'habitat. Au cours de l'AMI ces correspondants vont accompagner les communes dans l'élaboration des dossiers, et remonter à l'USP, les questions et les réactions des communes à propos de l'AMI .

Ils joueront un rôle important pendant la phase d'analyse et d'évaluation de la pré-sélection de l'AMI. Ils auront en particulier à assurer :

- ✓ Collecter des informations complémentaires sur les municipalités, les centres anciens, les opérations ou encore des actions relevant des cinq composantes dans le centre ancien ;
- ✓ Donner des avis sur le contenu des dossiers de candidature présentés à la présélection de l'AMI à partir de leurs connaissances de l'existant, des projets parallèles en cours, des difficultés rencontrées par les municipalités candidates... ;
- ✓ Signaler des alertes ou des vigilances concernant les éventuelles faiblesses ou fragilités des dossiers de candidature.

Complément d'informations

- [Site Web : www.prca.gov.tn](http://www.prca.gov.tn)
- Facebook : PRCATunisie
- prca@mehat.gov.tn
- Direction Régionale de l'Équipement

Merci pour votre attention !



Veillez consulter le site: prca.gov.tn

Adresse mail : prca@mehat.gov.tn

☐ Défis de la Médina:

Présentation de la vision et des orientations stratégiques de la municipalité pour la

- Manque de perspectives pour les jeunes

- Des habitations menacant ruines

Nom de la commune SOUMOUD	
Description de la situation actuelle du centre ancien	
Descriptif architectural et urbain	
<p>Éléments factuels (Localisation du centre ancien, superficie, types de tissus urbains (médinal, européen...) et d'architectures, particularités historiques ou architecturales...) et éléments sur l'état global (A compléter ici) et/ou (documents à joindre)</p> <p>La commune de Soumoud dispose d'un centre ancien de type Médina, d'une superficie de 15 Ha, situé sur la limite Nord-Est de la ville. Cette médina abrite un monument du 18e siècle propriété de la municipalité qui est délaissé depuis les années 1970.</p> <p>Le centre est aussi composé d'une centaine de logements dont plus de la moitié sont actuellement dans un état de délabrement avancé (étude de l'association pour la Mémoire de Soumoud) et 32 menacent de tomber en ruine. Ces logements IMR sont tous de type « rudimentaire » (Dar Arbi) et pour la plupart construites avant le 18e siècle.</p>	
Descriptif des réseaux et des édifices remarquables	
<p>Éléments factuels globaux (voirie, réseaux, Espaces publics, Édifices remarquables, Espaces culturels, Logements) et éléments synthétiques sur leur état (A compléter ici) et/ou (documents à joindre)</p> <p>La Médina de Soumoud dispose de 3 placettes non aménagées (pas de dalles) et non entretenues. Plusieurs conduites du réseau d'assainissement sont endommagées (environ 800 m) et le réseau d'évacuation des eaux de pluies est défectueux dans le sens ou les quelques pluies torrentielles qui s'abattent sur la ville engendrent des inondations au niveau de la Médina.</p> <p>Le réseau électrique aérien connaît également quelques défaillances et la municipalité est obligée d'intervenir régulièrement avec la STEG pour réparer les lignes.</p> <p>Le monument historique de propriété municipal dispose de fondations et de murs en bon état, nécessitant un simple ravalement, mais l'intérieur, abandonné depuis plusieurs décennies, requiert une réhabilitation. Une des placettes de la Médina est située en face du bâtiment historique et compte 1 café, un restaurant de cuisine tunisienne et une sandwicherie.</p> <p>Une trentaine de logements de types « rudimentaire » requièrent également une réhabilitation, sous peine d'effondrement pour une vingtaine d'entre eux.</p> <p>L'accès au réseau d'électricité et d'eau potable est très satisfaisant (plus de 95%) mais celui d'assainissement est encore très perfectible (75%).</p>	
Descriptif social et économique	
Nombre d'habitants du centre anciens	(A compléter ici) 500
Situations socio-économiques des habitants	Éléments quantitatifs ou qualitatifs sur la ou les situations des habitants du centre ancien (âge, niveau de revenus...) (A compléter ici) et/ou (documents à joindre)

Nom de la commune SOUMOUD	
Description de la situation actuelle du centre ancien	
	<p>Le taux de pauvreté est élevé au sein de la Médina (18% selon les derniers chiffres de l'INS) et 25% des personnes en âge de travailler sont au chômage. L'abandon scolaire touche également durement la Médina avec un taux de 22% (165% pour l'analphabétisme).</p> <p>Une large partie des habitants occupent des emplois précaires ou des petits métiers. Une quinzaine de femmes sont productrices de crème de « figue de barbarie ».</p>
Principales activités économiques au sein du CA	<p>Éléments quantitatifs ou qualitatifs sur les commerces, type de commerce, services, productions, lieux de production... (A compléter ici) et/ou (documents à joindre)</p> <p>Le centre ancien compte une vingtaine de petits métiers, une dizaine de commerces et une quinzaine de femmes artisanes. Les 2 cafés, le restaurant et la sandwicherie profitent du passage des usagers de la poste, du dispensaire et des écoliers, ainsi que des rares visiteurs en quête de la crème de « figue de barbarie ».</p>
Descriptif de la vie socio-économique	
Associations ou initiatives citoyennes de sauvegarde ou de valorisation du centre ancien	<p>Pour chaque initiative, un résumé de 300 caractère maximum (A compléter ici)</p> <p>L'Association pour la Mémoire de Soumoud s'intéresse à la sauvegarde du patrimoine de la ville et organise régulièrement des animations dans la Médina.</p>
Initiatives citoyennes concernant la culture au sein du centre ancien	<p>Pour chaque initiative, un résumé de 300 caractère maximum (A compléter ici)</p>

Nom de la commune SOUMOUD	
Description de la situation actuelle du centre ancien	
<p>Initiatives citoyennes ou professionnelles concernant le commerce et l'artisanat dans le centre ancien</p>	<p>Pour chaque initiative, un résumé de 300 caractère maximum (A compléter ici)</p> <p>L'Association pour la Mémoire de Soumoud organise annuellement un festival de promotion de la crème de « figue de barbarie ».</p>
Descriptif des études et travaux antérieurs	
<p>Liste des études réalisées sur le centre ancien (demandés par la municipalité ou un autre commanditaire)</p>	<p>Pour chaque étude, préciser dates, commanditaire, titre et prestataire (A compléter ici)</p> <p>Etude réalisée par l'Association pour la Mémoire de Soumoud en 2014 sur la valorisation du patrimoine historique de la ville</p>
<p>Liste des projets et travaux réalisés sur le centre ancien (demandés par la municipalité ou un autre commanditaire)</p>	<p>Pour chaque projet, préciser dates, commanditaire et teneur des travaux réalisés (A compléter ici)</p> <p>Réparation des câbles électriques.</p>

Présentation de l'opération de régénération

Nom de la commune SOUMOUD	
Présentation globale de l'opération	
Description du périmètre	Sous forme d'un document graphique à joindre à ce document
Justification du périmètre d'opération	<p>300 caractères maximum (A compléter ici)</p> <p>L'opération concerne le quartier de Hendia, cœur de l'activité de la Médina de Soumoud qui intègre dans son périmètre le monument du 18^e siècle, une placette avec un café, le restaurant et la sandwicherie, ainsi qu'une vingtaine de logement menaçant ruine.</p> <p>La création d'un espace pour les activités d'une coopérative d'artisans, couplée à l'aménagement d'une placette va contribuer à l'initiation d'une économie de la crème de « figue de barbarie » au niveau de la ville. Cette opération s'inscrit dans la vision de développement de cette activité dans le centre ancien et la commune. La réhabilitation des 20 maisons va permettre de garder l'authenticité des habitations entourant la placette.</p>
Objectifs stratégiques de l'opération	<p>300 caractères maximum (A compléter ici)</p> <p>Cette opération doit permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structurer l'activité artisanale de production de crème de « figue de barbarie » - Offrir de nouvelle opportunité de commercialisation - Créer une dynamique dans le centre ancien autour de cette activité (visites, restauration...) - Améliorer les conditions d'habitat des populations - Favoriser la création d'emplois.
État initial	
Situation socio-économique des habitants du périmètre	<p>Descriptif sommaire (A compléter ici)</p> <p>Le taux de pauvreté est élevé au sein de la Médina (18% selon les derniers chiffres de l'INS) et 25% des personnes en âge de travailler sont au chômage. L'abandon scolaire touche également durement la Médina avec un taux de 22% (165% pour l'analphabétisme).</p> <p>Une large partie des habitants occupent des emplois précaires ou des petits métiers. Une quinzaine de femmes sont productrices de crème de « figue de barbarie ».</p>
Situation générale du bâti	<p>Descriptif sommaire (A compléter ici)</p> <p>Le monument historique de propriété municipale dispose de fondations et de murs en bon état, nécessitant un simple ravalement, mais l'intérieur, abandonné depuis plusieurs décennies, requiert une réhabilitation.</p>

Nom de la commune SOUMOUD	
Présentation globale de l'opération	
	<p>Le centre est aussi composé d'une centaine de logements dont plus de la moitié sont actuellement dans un état de délabrement avancé (étude de l'association pour la Mémoire de Soumoud) et 32 menacent de tomber en ruine. Ces logements IMR sont tous de type « rudimentaire » (Dar Arbi) et pour la plupart construites avant le 18^e siècle.</p>
Situation de l'habitat (habitabilité)	<p>Descriptif sommaire (A compléter ici)</p> <p>Les maisons sont actuellement occupées par des familles. Quelques-unes sont dans un état de délabrement avancées et ne disposent pas du minimum de confort. Outre le travail sur le ravalement des façades, un travail d'aménagement doit être entrepris à l'intérieur pour procurer le minimum vital.</p>
Situation des équipements et espaces publics	<p>Descriptif court pour les équipements et espaces publics dans le périmètre et proches du périmètre (A compléter ici)</p> <p>L'école et le dispensaire sont un peu vieilliss mais bien entretenus, ce qui n'est pas du tout le cas des placettes et notamment celle du quartier de Hendia où le dallage est endommagé et quasiment disparu, les câbles électriques aériens tombent souvent. Les conduites d'évacuation de eaux pluviales sont bouchées ce qui provoque des inondations du quartier lors de pluies torrentielles.</p>
Situation des commerces existants et des activités artisanales	<p>Descriptif court pour les commerces et activités artisanales dans le périmètre et proches du périmètre (A compléter ici)</p> <p>Les 2 cafés, le restaurant et la sandwicherie profitent du passage des usagers de la poste, du dispensaire et des écoliers, ainsi que des rares visiteurs en quête de la crème de « figue de barbarie », mais ne disposent pas d'assez de place pour installer plusieurs clients en même temps. Les femmes artisanes sont peu organisées et ne disposent pas de circuits de commercialisation efficaces. Leur âge avancé fait craindre la disparition prochaine de leur savoir-faire.</p>
Autres éléments à considérer dans l'état initial	<p>Descriptif sommaire (A compléter ici)</p>

Nom de la commune SOUMOUD	
Présentation globale de l'opération	
Objectifs opérationnels	
Populations cibles de l'opération et bénéficiaires	<p>Descriptif sommaire des populations ciblées (A compléter ici)</p> <p>Femmes artisanes (15) Habitants du quartier (100)</p>
Objectifs opérationnels	<p>Descriptif des finalités, des résultats, des productions attendues (A compléter ici)</p> <p>15 Femmes artisanes créent une coopérative de production de crème de « figue de barbarie » et voient leur circuit de commercialisation se développer. 100 habitants voient leurs conditions de logement et leur environnement immédiat améliorés 12 emplois directs sont créés : 3 au niveau de la coopérative, 4 au niveau des restaurants, 2 au niveau de la sandwicherie et 3 au niveau du café. Le bâtiment historique est conservé Le savoir faire de production de crème de « figue de barbarie » est préservé</p>
Programme d'intervention global de l'opération	<p>Descriptif du programme des réalisations (A compléter ici)</p> <p>Le projet consiste à créer une maison de la crème de « figue de barbarie » dans le bâtiment du 18e siècle qui abriterait une coopérative des femmes artisanes, un espace de vente pour leurs produits et un espace de formation sur les techniques de fabrication. Mais aussi à embellir la placette afin d'offrir un espace agréable aux visiteurs en proposant aux restaurateurs et au café la possibilité d'y installer une terrasse.</p>
Déclinaisons en actions réparties dans les composantes PRCA	<p>Liste des actions (leur description détaillée est à faire, action par action, selon le canevas de l'annexe 5) (A compléter ici)</p> <p>Action 1 : Réhabiliter et Aménager le bâtiment du 18e siècle (Composante 3) Action 2 : Créer une coopérative de femmes artisanes (Composante 4) Action 3 : Embellir et Aménager de la placette située devant le bâtiment (Composante 1 et 2) Action 4 : Réhabiliter 20 logements (Composante 5)</p>
Localisation des actions	<p>Sous forme d'un document graphique à joindre à ce document (Document à joindre)</p>
Organisation de la mise en œuvre	

Nom de la commune SOUMOUD	
Présentation globale de l'opération	
Organisation de la maîtrise d'ouvrage	<p>Délégation ou pas de l'ensemble de l'opération, réalisation en régie, autre organisation (A compléter ici)</p> <p>Action 1 : délégation de la maîtrise d'ouvrage à l'ARRU Action 2 : délégation de la maîtrise d'ouvrage à l'association Action 3 : réalisation en régie Action 4 : délégation de la maitrise d'ouvrage à l'ARRU</p>
Autres décideurs clés	<p>Liste des décideurs indispensables à l'opération : courte description de chacun et de son rôle dans l'opération (A compléter ici)</p> <p>ONA : appui à la création de la coopérative INP : appui pour la rénovation du bâtiment Concessionnaires : réalisation de la réhabilitation des réseaux Direction Régionale des Affaires Sociales : appui pour les subventions aux familles pour la réhabilitation des logements</p>
Partenaires facilitateurs	<p>Liste des partenaires : courte description de chacun et de son rôle dans l'opération (A compléter ici)</p> <p>Délégué aux affaires sociales Association pour la communication avec les habitants</p>
Organisation de la coordination	<p>Disposition de coordination : COPIL, commission spécifique, commission classique et existante (A compléter ici)</p> <p>Un comité de pilotage est créé avec 2 élus municipaux, le représentant de la DRE, le représentant de l'INP, le représentant de l'ONA et le représentant de l'association. Le Secrétaire Général de la Municipalité est chargé du suivi technique du projet.</p>
Première réunion des partenaires	<p>Réalisation d'une première réunion (avec production d'un PV) des principaux acteurs de l'opération. (A compléter ici) et/ou (Document à joindre)</p> <p>Une première réunion de préparation du projet a eu lieu le 15/12/2020.</p>

Nom de la commune SOUMOUD																																									
Présentation globale de l'opération																																									
Moyens humains organisés pour la mise en œuvre	Technicien ou cadre municipal, recours à l'assistance technique des directions régionales, recours à une autre assistance technique... ? (A compléter ici) Secrétaire Général de la Municipalité DRE ARRU																																								
Budget et financement (rappel : les financements au titre des composantes 1 et 2 ne pourront dépasser les 5 millions de dinars tunisiens par opération)																																									
Budget prévisionnel global	Tableau récapitulatif global (A compléter ici) ou (Document à joindre)																																								
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Action</th> <th style="text-align: center;">Coût estimatif TND</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.1 : Réalisation d'une étude de réhabilitation et d'aménagement</td> <td style="text-align: right;">25 000</td> </tr> <tr> <td>1.2 : Réalisation des travaux de réhabilitation</td> <td style="text-align: right;">550 000</td> </tr> <tr> <td>1.3 : réalisation des travaux d'aménagement des espaces de production, de vente et de formation.</td> <td style="text-align: right;">475 000</td> </tr> <tr> <td>2.1 : montage « juridique » de la structure</td> <td style="text-align: right;">8 000</td> </tr> <tr> <td>2.2 : Renforcement des capacités des femmes artisanes</td> <td style="text-align: right;">35 000</td> </tr> <tr> <td>2.3 : Appui pour la promotion et la commercialisation</td> <td style="text-align: right;">120 000</td> </tr> <tr> <td>2.4 : Mise en place d'un programme d'initiation aux techniques de fabrication de la crème de « Hendi »</td> <td style="text-align: right;">15 000</td> </tr> <tr> <td>3.1 : Réfection et aménagement des réseaux (assainissement et eaux pluviales) : 300m et 200 m</td> <td style="text-align: right;">623000</td> </tr> <tr> <td>3.2 : Enfouissement des câbles électriques : 700 m</td> <td style="text-align: right;">651000</td> </tr> <tr> <td>3.6 : Reprises de l'éclairage public : 20 points d'éclairage</td> <td style="text-align: right;">16500</td> </tr> <tr> <td>4.3 : Aménagement d'un petit espace vert au milieu de la placette</td> <td style="text-align: right;">69000</td> </tr> <tr> <td>4.4 : Plantation d'arbres pour créer des zones d'ombre</td> <td style="text-align: right;">11375</td> </tr> <tr> <td>4.5 : réfection et ravalement des façades de 20 logements</td> <td style="text-align: right;">95600</td> </tr> <tr> <td>4.6 : Installation de dallages</td> <td style="text-align: right;">278200</td> </tr> <tr> <td>5.1 : Information des habitants</td> <td style="text-align: right;">5 000</td> </tr> <tr> <td>5.2 : étude du dossier de chaque logement et octroi des aides</td> <td style="text-align: right;">30000</td> </tr> <tr> <td>5.3 : Rénovation du branchement des logements au réseau d'assainissement</td> <td style="text-align: right;">100000</td> </tr> <tr> <td>5.4 : Réalisation des travaux de réhabilitation</td> <td style="text-align: right;">300000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Total Estimé</td> <td style="text-align: right;">3 407 675 TND</td> </tr> </tbody> </table>	Action	Coût estimatif TND	1.1 : Réalisation d'une étude de réhabilitation et d'aménagement	25 000	1.2 : Réalisation des travaux de réhabilitation	550 000	1.3 : réalisation des travaux d'aménagement des espaces de production, de vente et de formation.	475 000	2.1 : montage « juridique » de la structure	8 000	2.2 : Renforcement des capacités des femmes artisanes	35 000	2.3 : Appui pour la promotion et la commercialisation	120 000	2.4 : Mise en place d'un programme d'initiation aux techniques de fabrication de la crème de « Hendi »	15 000	3.1 : Réfection et aménagement des réseaux (assainissement et eaux pluviales) : 300m et 200 m	623000	3.2 : Enfouissement des câbles électriques : 700 m	651000	3.6 : Reprises de l'éclairage public : 20 points d'éclairage	16500	4.3 : Aménagement d'un petit espace vert au milieu de la placette	69000	4.4 : Plantation d'arbres pour créer des zones d'ombre	11375	4.5 : réfection et ravalement des façades de 20 logements	95600	4.6 : Installation de dallages	278200	5.1 : Information des habitants	5 000	5.2 : étude du dossier de chaque logement et octroi des aides	30000	5.3 : Rénovation du branchement des logements au réseau d'assainissement	100000	5.4 : Réalisation des travaux de réhabilitation	300000	Total Estimé	3 407 675 TND
Action	Coût estimatif TND																																								
1.1 : Réalisation d'une étude de réhabilitation et d'aménagement	25 000																																								
1.2 : Réalisation des travaux de réhabilitation	550 000																																								
1.3 : réalisation des travaux d'aménagement des espaces de production, de vente et de formation.	475 000																																								
2.1 : montage « juridique » de la structure	8 000																																								
2.2 : Renforcement des capacités des femmes artisanes	35 000																																								
2.3 : Appui pour la promotion et la commercialisation	120 000																																								
2.4 : Mise en place d'un programme d'initiation aux techniques de fabrication de la crème de « Hendi »	15 000																																								
3.1 : Réfection et aménagement des réseaux (assainissement et eaux pluviales) : 300m et 200 m	623000																																								
3.2 : Enfouissement des câbles électriques : 700 m	651000																																								
3.6 : Reprises de l'éclairage public : 20 points d'éclairage	16500																																								
4.3 : Aménagement d'un petit espace vert au milieu de la placette	69000																																								
4.4 : Plantation d'arbres pour créer des zones d'ombre	11375																																								
4.5 : réfection et ravalement des façades de 20 logements	95600																																								
4.6 : Installation de dallages	278200																																								
5.1 : Information des habitants	5 000																																								
5.2 : étude du dossier de chaque logement et octroi des aides	30000																																								
5.3 : Rénovation du branchement des logements au réseau d'assainissement	100000																																								
5.4 : Réalisation des travaux de réhabilitation	300000																																								
Total Estimé	3 407 675 TND																																								

Nom de la commune SOUMOUD																																							
Présentation globale de l'opération																																							
Justification du prévisionnel	<p>Explication sommaire (A compléter ici)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Action</th> <th style="text-align: center;">Justification</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.1 : Réalisation d'une étude de réhabilitation et d'aménagement</td> <td>25 Hommes/jour à 1000 TND l'unité</td> </tr> <tr> <td>1.2 : Réalisation des travaux de réhabilitation</td> <td>500m² à un coût de 550 TND l'unité</td> </tr> <tr> <td>1.3 : réalisation des travaux d'aménagement des espaces de production, de vente et de formation.</td> <td>500m² à un coût de 950 TND l'unité</td> </tr> <tr> <td>2.1 : montage « juridique » de la structure</td> <td>10 journées d'avocat</td> </tr> <tr> <td>2.2 : Renforcement des capacités des femmes artisanes</td> <td>5 formations à un coût de 7000 TND la session</td> </tr> <tr> <td>2.3 : Appui pour la promotion et la commercialisation</td> <td>Budget de marketing, communication et participation à des foires</td> </tr> <tr> <td>2.4 : Mise en place d'un programme d'initiation aux techniques de fabrication de la crème de « Hendi »</td> <td>3 sessions annuelles pour un cout de 5000 TND chacune</td> </tr> <tr> <td>3.1 : Réfection et aménagement des réseaux (assainissement et eaux pluviales) : 300m et 200 m</td> <td>700 m linéaire à un cout de 890 TND l'unité</td> </tr> <tr> <td>3.2 : Enfouissement des câbles électriques : 700 m</td> <td>700 m linéaire à un cout de 930 TND l'unité</td> </tr> <tr> <td>3.6 : Reprises de l'éclairage public : 20 points d'éclairage</td> <td>20 points à un coût de 820 TND l'unité</td> </tr> <tr> <td>4.3 : Aménagement d'un petit espace vert au milieu de la placette</td> <td>150 m² à un coût de 460 TND l'unité</td> </tr> <tr> <td>4.4 : Plantation d'arbres pour créer des zones d'ombre</td> <td>35 arbres à un coût de 325 TND l'unité</td> </tr> <tr> <td>4.5 : réfection et ravalement des façades de 20 logements</td> <td>20 façades pour un coût de 4780 TND l'unité</td> </tr> <tr> <td>4.6 : Installation de dallages</td> <td>650 m² à un coût unitaire de 428 TND le m²</td> </tr> <tr> <td>5.1 : Information des habitants</td> <td>Campagne de communication et ateliers d'information</td> </tr> <tr> <td>5.2 : étude du dossier de chaque logement et octroi des aides</td> <td>1 500 TND par dossier</td> </tr> <tr> <td>5.3 : Rénovation du branchement des logements au réseau d'assainissement</td> <td>5 000 TND par logement</td> </tr> <tr> <td>5.4 : Réalisation des travaux de réhabilitation</td> <td>15 000 TND par logement</td> </tr> </tbody> </table>	Action	Justification	1.1 : Réalisation d'une étude de réhabilitation et d'aménagement	25 Hommes/jour à 1000 TND l'unité	1.2 : Réalisation des travaux de réhabilitation	500m ² à un coût de 550 TND l'unité	1.3 : réalisation des travaux d'aménagement des espaces de production, de vente et de formation.	500m ² à un coût de 950 TND l'unité	2.1 : montage « juridique » de la structure	10 journées d'avocat	2.2 : Renforcement des capacités des femmes artisanes	5 formations à un coût de 7000 TND la session	2.3 : Appui pour la promotion et la commercialisation	Budget de marketing, communication et participation à des foires	2.4 : Mise en place d'un programme d'initiation aux techniques de fabrication de la crème de « Hendi »	3 sessions annuelles pour un cout de 5000 TND chacune	3.1 : Réfection et aménagement des réseaux (assainissement et eaux pluviales) : 300m et 200 m	700 m linéaire à un cout de 890 TND l'unité	3.2 : Enfouissement des câbles électriques : 700 m	700 m linéaire à un cout de 930 TND l'unité	3.6 : Reprises de l'éclairage public : 20 points d'éclairage	20 points à un coût de 820 TND l'unité	4.3 : Aménagement d'un petit espace vert au milieu de la placette	150 m ² à un coût de 460 TND l'unité	4.4 : Plantation d'arbres pour créer des zones d'ombre	35 arbres à un coût de 325 TND l'unité	4.5 : réfection et ravalement des façades de 20 logements	20 façades pour un coût de 4780 TND l'unité	4.6 : Installation de dallages	650 m ² à un coût unitaire de 428 TND le m ²	5.1 : Information des habitants	Campagne de communication et ateliers d'information	5.2 : étude du dossier de chaque logement et octroi des aides	1 500 TND par dossier	5.3 : Rénovation du branchement des logements au réseau d'assainissement	5 000 TND par logement	5.4 : Réalisation des travaux de réhabilitation	15 000 TND par logement
Action	Justification																																						
1.1 : Réalisation d'une étude de réhabilitation et d'aménagement	25 Hommes/jour à 1000 TND l'unité																																						
1.2 : Réalisation des travaux de réhabilitation	500m ² à un coût de 550 TND l'unité																																						
1.3 : réalisation des travaux d'aménagement des espaces de production, de vente et de formation.	500m ² à un coût de 950 TND l'unité																																						
2.1 : montage « juridique » de la structure	10 journées d'avocat																																						
2.2 : Renforcement des capacités des femmes artisanes	5 formations à un coût de 7000 TND la session																																						
2.3 : Appui pour la promotion et la commercialisation	Budget de marketing, communication et participation à des foires																																						
2.4 : Mise en place d'un programme d'initiation aux techniques de fabrication de la crème de « Hendi »	3 sessions annuelles pour un cout de 5000 TND chacune																																						
3.1 : Réfection et aménagement des réseaux (assainissement et eaux pluviales) : 300m et 200 m	700 m linéaire à un cout de 890 TND l'unité																																						
3.2 : Enfouissement des câbles électriques : 700 m	700 m linéaire à un cout de 930 TND l'unité																																						
3.6 : Reprises de l'éclairage public : 20 points d'éclairage	20 points à un coût de 820 TND l'unité																																						
4.3 : Aménagement d'un petit espace vert au milieu de la placette	150 m ² à un coût de 460 TND l'unité																																						
4.4 : Plantation d'arbres pour créer des zones d'ombre	35 arbres à un coût de 325 TND l'unité																																						
4.5 : réfection et ravalement des façades de 20 logements	20 façades pour un coût de 4780 TND l'unité																																						
4.6 : Installation de dallages	650 m ² à un coût unitaire de 428 TND le m ²																																						
5.1 : Information des habitants	Campagne de communication et ateliers d'information																																						
5.2 : étude du dossier de chaque logement et octroi des aides	1 500 TND par dossier																																						
5.3 : Rénovation du branchement des logements au réseau d'assainissement	5 000 TND par logement																																						
5.4 : Réalisation des travaux de réhabilitation	15 000 TND par logement																																						
Sources de financement	<p>Résumé de ces sources, les sources envisagées pour chaque action sont à présenter dans chaque fiche action (A compléter ici)</p> <p>PRCA PADT ONA</p>																																						

Nom de la commune SOUMOUD																																																										
Présentation globale de l'opération																																																										
	FONAPRAM PAI PRIQH2 FNAH PNPEE PAI Budget Municipal																																																									
Planning prévisionnel																																																										
Planning	Principales périodes de mise en œuvre envisagées (A compléter ici) ou (Document à joindre) <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Action</th> <th style="text-align: center;">Durée</th> <th style="text-align: center;">Fin prévue</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.1 : Réalisation d'une étude de réhabilitation et d'aménagement</td> <td style="text-align: center;">3 mois</td> <td style="text-align: center;">Mars 2022</td> </tr> <tr> <td>1.2 : Réalisation des travaux de réhabilitation</td> <td style="text-align: center;">13 mois</td> <td style="text-align: center;">Février 2023</td> </tr> <tr> <td>1.3 : réalisation des travaux d'aménagement des espaces de production, de vente et de formation.</td> <td style="text-align: center;">7 mois</td> <td style="text-align: center;">Septembre 2023</td> </tr> <tr> <td>2.1 : montage « juridique » de la structure</td> <td style="text-align: center;">5 mois</td> <td style="text-align: center;">Mai 2022</td> </tr> <tr> <td>2.2 : Renforcement des capacités des femmes artisanes</td> <td style="text-align: center;">12 mois</td> <td style="text-align: center;">Mai 2023</td> </tr> <tr> <td>2.3 : Appui pour la promotion et la commercialisation</td> <td style="text-align: center;">Continue</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2.4 : Mise en place d'un programme d'initiation aux techniques de fabrication de la crème de « Hendi »</td> <td style="text-align: center;">Continue</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1 : Réfection et aménagement des réseaux (assainissement et eaux pluviales) : 300m et 200 m</td> <td style="text-align: center;">14 mois</td> <td style="text-align: center;">Mars 2023</td> </tr> <tr> <td>3.2 : Enfouissement des câbles électriques : 700 m</td> <td style="text-align: center;">14 mois</td> <td style="text-align: center;">Mars 2023</td> </tr> <tr> <td>3.6 : Reprises de l'éclairage public : 20 points d'éclairage</td> <td style="text-align: center;">6 mois</td> <td style="text-align: center;">Septembre 2023</td> </tr> <tr> <td>4.3 : Aménagement d'un petit espace vert au milieu de la placette</td> <td style="text-align: center;">7 mois</td> <td style="text-align: center;">Octobre 2023</td> </tr> <tr> <td>4.4 : Plantation d'arbres pour créer des zones d'ombre</td> <td style="text-align: center;">2 mois</td> <td style="text-align: center;">En fonction de la saison</td> </tr> <tr> <td>4.5 : réfection et ravalement des façades de 20 logements</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4.6 : Installation de dallages</td> <td style="text-align: center;">6 mois</td> <td style="text-align: center;">Septembre 2023</td> </tr> <tr> <td>5.1 : Information des habitants</td> <td style="text-align: center;">Continue</td> <td></td> </tr> <tr> <td>5.2 : étude du dossier de chaque logement et octroi des aides</td> <td style="text-align: center;">6 mois</td> <td style="text-align: center;">Juin 2023</td> </tr> <tr> <td>5.3 : Rénovation du branchement des logements au réseau d'assainissement</td> <td style="text-align: center;">3 mois</td> <td style="text-align: center;">Septembre 2023</td> </tr> <tr> <td>5.4 : Réalisation des travaux de réhabilitation</td> <td style="text-align: center;">8 mois</td> <td style="text-align: center;">Février 2024</td> </tr> </tbody> </table>	Action	Durée	Fin prévue	1.1 : Réalisation d'une étude de réhabilitation et d'aménagement	3 mois	Mars 2022	1.2 : Réalisation des travaux de réhabilitation	13 mois	Février 2023	1.3 : réalisation des travaux d'aménagement des espaces de production, de vente et de formation.	7 mois	Septembre 2023	2.1 : montage « juridique » de la structure	5 mois	Mai 2022	2.2 : Renforcement des capacités des femmes artisanes	12 mois	Mai 2023	2.3 : Appui pour la promotion et la commercialisation	Continue		2.4 : Mise en place d'un programme d'initiation aux techniques de fabrication de la crème de « Hendi »	Continue		3.1 : Réfection et aménagement des réseaux (assainissement et eaux pluviales) : 300m et 200 m	14 mois	Mars 2023	3.2 : Enfouissement des câbles électriques : 700 m	14 mois	Mars 2023	3.6 : Reprises de l'éclairage public : 20 points d'éclairage	6 mois	Septembre 2023	4.3 : Aménagement d'un petit espace vert au milieu de la placette	7 mois	Octobre 2023	4.4 : Plantation d'arbres pour créer des zones d'ombre	2 mois	En fonction de la saison	4.5 : réfection et ravalement des façades de 20 logements			4.6 : Installation de dallages	6 mois	Septembre 2023	5.1 : Information des habitants	Continue		5.2 : étude du dossier de chaque logement et octroi des aides	6 mois	Juin 2023	5.3 : Rénovation du branchement des logements au réseau d'assainissement	3 mois	Septembre 2023	5.4 : Réalisation des travaux de réhabilitation	8 mois	Février 2024
Action	Durée	Fin prévue																																																								
1.1 : Réalisation d'une étude de réhabilitation et d'aménagement	3 mois	Mars 2022																																																								
1.2 : Réalisation des travaux de réhabilitation	13 mois	Février 2023																																																								
1.3 : réalisation des travaux d'aménagement des espaces de production, de vente et de formation.	7 mois	Septembre 2023																																																								
2.1 : montage « juridique » de la structure	5 mois	Mai 2022																																																								
2.2 : Renforcement des capacités des femmes artisanes	12 mois	Mai 2023																																																								
2.3 : Appui pour la promotion et la commercialisation	Continue																																																									
2.4 : Mise en place d'un programme d'initiation aux techniques de fabrication de la crème de « Hendi »	Continue																																																									
3.1 : Réfection et aménagement des réseaux (assainissement et eaux pluviales) : 300m et 200 m	14 mois	Mars 2023																																																								
3.2 : Enfouissement des câbles électriques : 700 m	14 mois	Mars 2023																																																								
3.6 : Reprises de l'éclairage public : 20 points d'éclairage	6 mois	Septembre 2023																																																								
4.3 : Aménagement d'un petit espace vert au milieu de la placette	7 mois	Octobre 2023																																																								
4.4 : Plantation d'arbres pour créer des zones d'ombre	2 mois	En fonction de la saison																																																								
4.5 : réfection et ravalement des façades de 20 logements																																																										
4.6 : Installation de dallages	6 mois	Septembre 2023																																																								
5.1 : Information des habitants	Continue																																																									
5.2 : étude du dossier de chaque logement et octroi des aides	6 mois	Juin 2023																																																								
5.3 : Rénovation du branchement des logements au réseau d'assainissement	3 mois	Septembre 2023																																																								
5.4 : Réalisation des travaux de réhabilitation	8 mois	Février 2024																																																								

Nom de la commune SOUMOUD	
Présentation globale de l'opération	
Justification du planning	Explication du planning présentant les principales contraintes à prendre en compte pour l'organisation du planning (A compléter ici)

Documents justifiant l'éligibilité de la municipalité

Nom de la commune SOUMOUD	
Présentation générale du centre ancien	
Justificatif de la présence d'un centre ancien	Extrait d'un plan d'aménagement urbain et le règlement d'urbanisme (Documents à joindre) Plan d'Aménagement Urbain 2008
	Études sur le centre ancien (Documents à joindre) Etude réalisée par l'Association pour la Mémoire de Soumoud en 2014 sur la valorisation du patrimoine historique de la ville
Statistiques socio-économiques	
Nombre de population occupants le centre ancien	Estimation approximative (A compléter ici) 500 (INS 2014)
Nombre de logements	Estimation des logements habités (A compléter ici) 100 (INS 2014)
Situation des commerces existants et des activités artisanales	Descriptif court pour les commerces et activités artisanales dans le centre ancien (A compléter ici) Le centre ancien de Soumoud compte une quinzaine de femmes artisanes spécialisées dans la production de crème de « Figue de barbarie », 2 cafés, un restaurant et une sandwicherie et une quinzaine de petits métiers. Le centre ancien compte également une école et un dispensaire de santé publique, ainsi qu'un bureau de poste.